



DOCUMENT D'OBJECTIFS

DES PLAINES DE NIORT SUD-EST

SITE NATURA 2000 N° FR 54 12 007

VOLUME II

INVENTAIRES SOCIO-ECONOMIQUES

PARTIE 1

ACTIVITES AGRICOLES



ADASEA DEUX SEVRES

NOVEMBRE 2004

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| PRÉAMBULE : | 3 |
| A) NOMBRE D'AGRICULTEURS | 3 |
| B) LOCALISATION DES SIÈGES D'EXPLOITATIONS | 4 |
| C) LA SURFACE AGRICOLE UTILE | 4 |
| D) LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS | 6 |
| E) LE MODE DE FAIRE VALOIR | 7 |
| F) L'ÂGE MOYEN | 7 |
| G) ÉVOLUTION DE LA POPULATION AGRICOLE | 8 |
| H) LES STATUTS | 9 |
| I) LES PRINCIPALES PRODUCTIONS | 10 |
| J) L'OCCUPATION DU SOL | 13 |
| K) LA CARTE DES SOLS | 14 |
| L) LES CONTRATS TERRITORIAUX D'EXPLOITATION | 15 |
| CONCLUSION | 17 |
| LISTE DES CARTES, FIGURES, TABLEAUX : | 18 |

Préambule :

Cette étude a pour but d'avoir une idée précise de l'agriculture développée sur le périmètre concerné par Natura 2000.

Les données sont en règle générale issues du Recensement Général Agricole de 2000 ainsi que des Diagnostics Cantonaux réalisés par l'ADASEA entre 1996 et 2000.

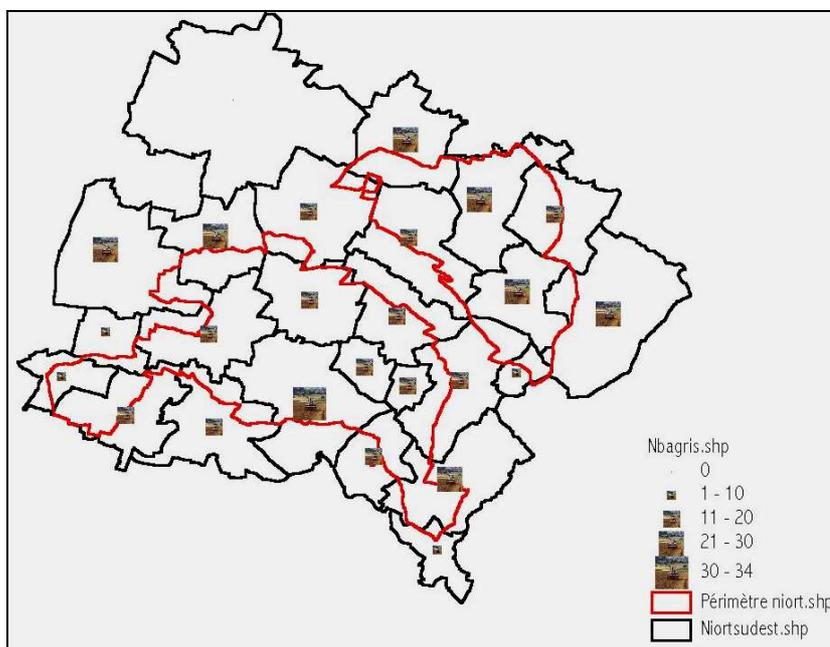
L'ensemble de ces données ayant été enrichies ou mises à jour avec d'autres informations connues de l'ADASEA telles que :

- les départs en préretraite,
- les installations aidées,
- les droits à produire,
- les Contrats Territoriaux d'exploitations
- etc....

L'ensemble de ces données a servi à élaborer des statistiques et à déterminer des tendances, mais n'a pas été traité ou utilisé de façon nominative afin de respecter la loi « Informatique et Liberté ».

a) Nombre d'agriculteurs

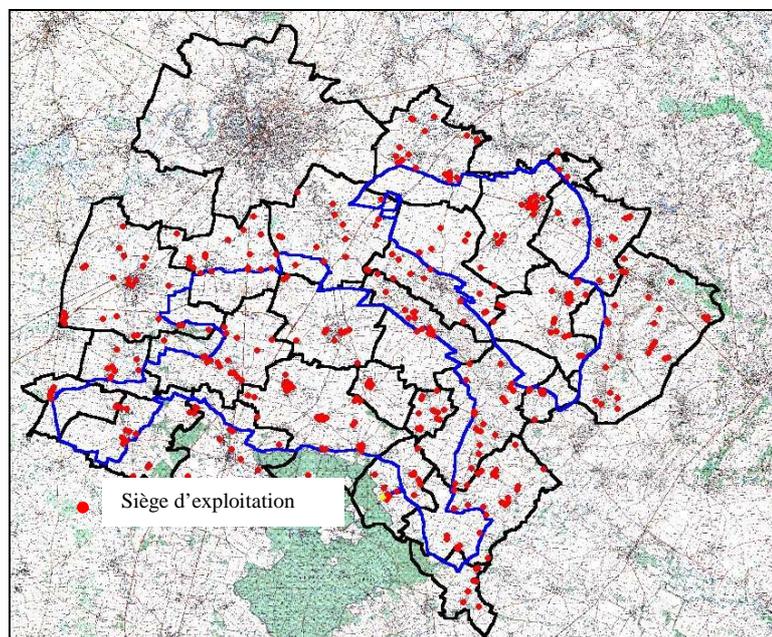
Carte 1 : Nombre d'agriculteurs (communes de la ZPS)



voir également Atlas carte 13

b) Localisation des sièges d'exploitations

Carte 2 : Localisation des sièges d'exploitation



Commentaires : Il apparaît que la population agricole est répartie de façon homogène sur le territoire. Aucune zone ne subit de déprise, l'ensemble du parcellaire des communes est mis en valeur.

Sur les communes concernées par l'étude ont été recensées par le RGA 378 exploitations professionnelles.

La deuxième carte nous permet de visualiser la répartition géographique par commune des sièges d'exploitation. On peut noter que dans la Zone de Protection Spéciale l'habitat semble plus groupé. Cette observation peut être mise en parallèle avec des modes de productions tels qu'ils seront décrits ultérieurement dans cette étude.

4

c) La Surface Agricole utile

Les communes concernées par le périmètre d'étude cumulent une SAU de 39 360 ha, le périmètre quant à lui représente 20 760 ha (soit environ 53 % de la SAU des communes)

La SAU moyenne des communes concernées par le périmètre est supérieure à la moyenne cantonale (+ 5%). Cependant, cette moyenne occulte de grandes disparités entre les communes. En effet l'écart va de 71 ha de moyenne (Juscorps) à 150 ha (Aiffres et Beauvoir) soit une variation de 210 %.

Une lecture plus fine de ces tableaux permet de détecter autour de Niort un noyau d'exploitations de grandes surfaces (plus de 110 ha), puis une couronne un peu plus éloignée où la SAU moyenne avoisine les 90 ha.

Globalement les communes étudiées ont des surfaces supérieures aux moyennes cantonales.

Tableau 1 : SAU moyenne cantonale

| | SAU moyenne du canton | SAU moyenne par Commune RGA | Variation par rapport au canton |
|----------------------------------|-----------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| <u>Beauvoir sur Niort</u> | 103 ha | 109 ha | + 6 % |
| Beauvoir sur Niort | | 150 | + 46 % |
| Granzay-gript | | 98 | - 5 % |
| La Foye Monjault | | 107 | + 4 % |
| Marigny | | 82 | - 20 % |

| | SAU moyenne du canton | SAU moyenne par Commune RGA | Variation par rapport au canton |
|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| <u>Brioux sur Boutonne</u> | 99 ha | 95 ha | - 4 % |
| Brieuil sur Chize | | 129 | + 30 % |
| Les Fosses | | 80 | - 19 % |
| Secondigné sur Belle | | 75 | - 24 % |

| | SAU moyenne du canton | SAU moyenne par Commune RGA | Variation par rapport au canton |
|-------------------------|-----------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| Celles sur belle | 94 ha | 97 ha | + 3 % |
| Celles sur belle | | 110 | + 17 % |
| Mougon | | 97 | + 3 % |
| Ste Blandine | | 97 | + 3 % |
| St Médard | | 91 | - 3 % |
| Thorigné | | 91 | - 3 % |

| | SAU moyenne du canton | SAU moyenne par Commune RGA | Variation par rapport au canton |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| <u>Frontenay Rohan Rohan</u> | 106 ha | 118 ha | + 11 % |
| Frontenay Rohan Rohan | | 93 | - 12 % |
| St Symphorien | | 121 | + 14 % |
| Vallans | | 141 | + 33 % |

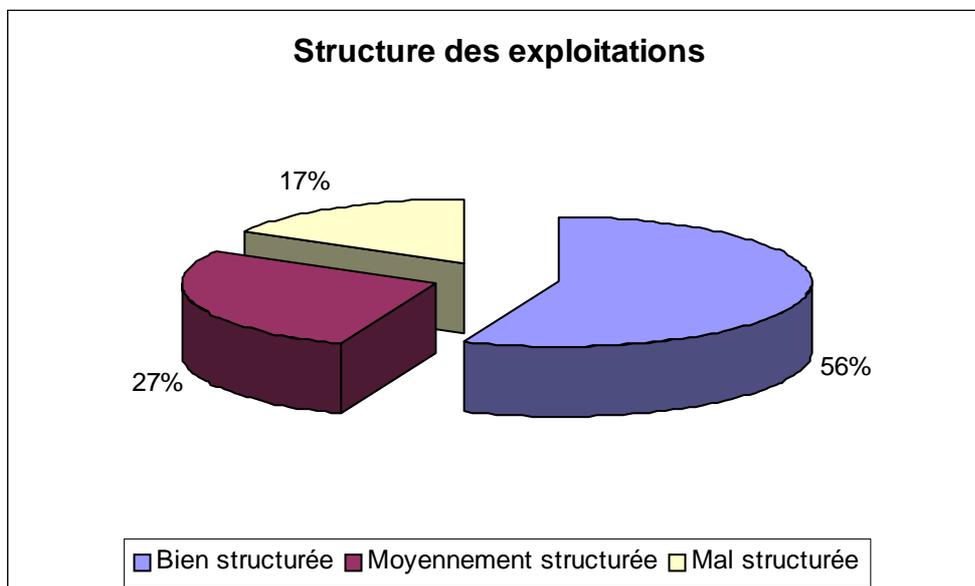
| | SAU moyenne du canton | SAU moyenne par Commune RGA | Variation par rapport au canton |
|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| <u>Mauzé sur le Mignon</u> | 115 ha | 86 ha | - 25 % |
| La Rochénard | | 86 | - 25 % |

| | SAU moyenne du canton | SAU moyenne par Commune RGA | Variation par rapport au canton |
|------------------------|-----------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| Prahecq | 115 ha | 128 ha | + 11 % |
| Aiffres | | 150 | + 30 % |
| Brulain | | 104 | - 10 % |
| Fors | | 140 | + 22 % |
| Ju scorps | | 71 | - 38 % |
| Prahecq | | 128 | + 11 % |
| St Martin de Bernegoue | | 98 | - 15 % |
| St Roman des Champs | | 86 | - 25 % |
| Vouillé | | 119 | + 3 % |

| | | | |
|----------------|---------------|--|--|
| Moyenne | 105 ha | | |
|----------------|---------------|--|--|

d) La Structure des exploitations

Figure 1 Structure des exploitations



Commentaires : La majorité des exploitations est considérée comme bien structurée et 83% des exploitants sont plutôt satisfaits de leur parcellaire ce qui est une gageure au regard des surfaces des entreprises sondées. En effet, l'augmentation des surfaces est généralement considérée comme un motif de désorganisation spatiale, dans le cas présent cela semble limité, ce phénomène s'explique sans doute par les remembrements qui ont eu lieu dans la quasi-totalité des communes ainsi que par la pratique des « échanges amiables ».

Une analyse plus fine nous permet de découvrir que ce sont les exploitations qui correspondent à la SAU moyenne qui sont les moins bien structurées (voir tableau ci-dessous)

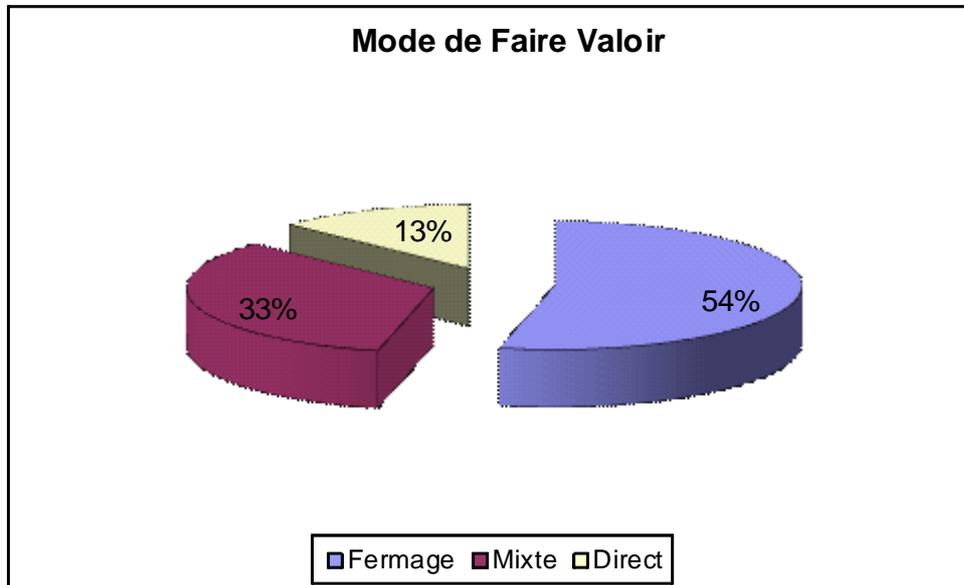
Elles correspondent a priori à des exploitations en phase de croissance, qui ont comme premier objectif de conforter la taille de l'exploitation avant d'en raisonner la fonctionnalité au regard des déplacements.

Tableau 2 : Structure des exploitations

| SAU | Bien structurée | Moyennement structurée | Mal structurée |
|----------------|-----------------|------------------------|----------------|
| Moins de 91 ha | 63.8 % | 16 % | 20.2 % |
| De 91 à 110 ha | 44.9 % | 36.5 % | 18.6 % |
| Plus de 110 ha | 64.7 % | 23.5 % | 11.8 % |

e) Le mode de faire valoir

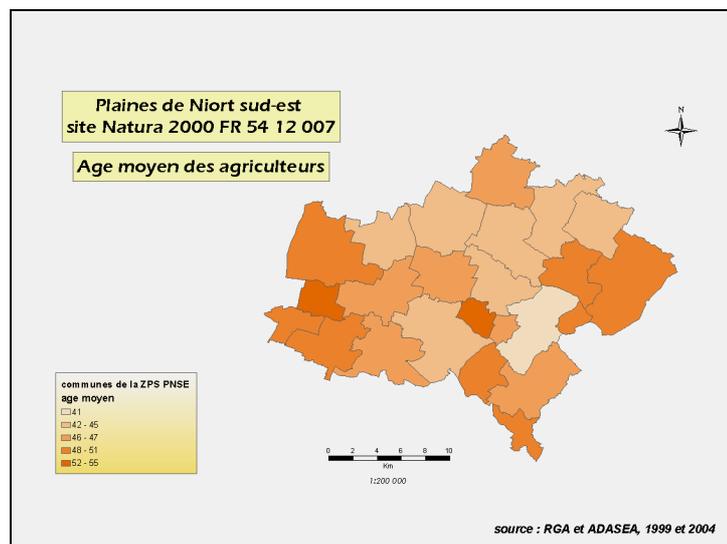
Figure 2 Mode de faire-valoir



Commentaires : Le principal mode de faire valoir est le fermage, ce phénomène est sans doute renforcé par la présence des GAEC qui statutairement sont « fermiers » mais aussi par la taille des exploitations. Plus la taille augmente moins la part de propriété est importante, elle est de 11.7% pour les exploitations de plus de 110 ha et de 15.5 % pour les exploitations inférieures à 91 ha. Le coût élevé du foncier dans des secteurs céréaliers comme celui ci est sans doute un autre facteur qui amplifie cette tendance.

f) L'Âge moyen (carte ci-contre et Atlas carte 14)

Carte 3 : Âge moyen des agriculteurs



Périmètre Natura : 47 ans

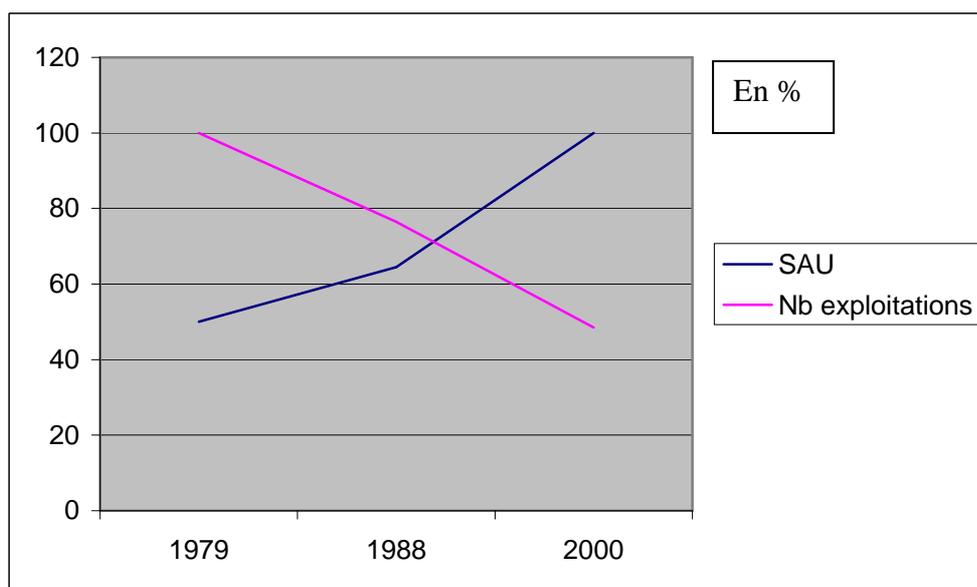
Département : 45 ans

Commentaires : Le périmètre d'étude a une population agricole plus âgée que la moyenne départementale. Cependant comme nous le montre la carte la situation est très hétérogène d'une commune à l'autre. La partie du nord du périmètre recèle une population plus jeune, mais nous ne possédons aucun élément nous permettant d'échafauder la moindre hypothèse pour expliquer cette observation.

g) Évolution de la population agricole

Depuis 20 ans

Figure 3 Evolution croisée de la SAU et du nombre d'exploitations



Commentaires : Les différentes politiques agricoles mises en œuvre depuis 20 ans ont entraîné une restructuration lourde. En effet le nombre d'exploitations a été divisé par 2. Dans la même durée les surfaces moyennes d'exploitation ont doublé.

Ce phénomène a plusieurs explications, d'une part la mise en place d'une politique structurelle s'appuyant sur des mesures d'accompagnement au départ comme la « préretraite agricole » ou « l'Aide à la Reconversion Professionnelle ».

Et d'autre part une politique de diminution des prix et de diminution des soutiens qui a incité les agriculteurs à agrandir leur outil de production afin de maintenir leur revenu.

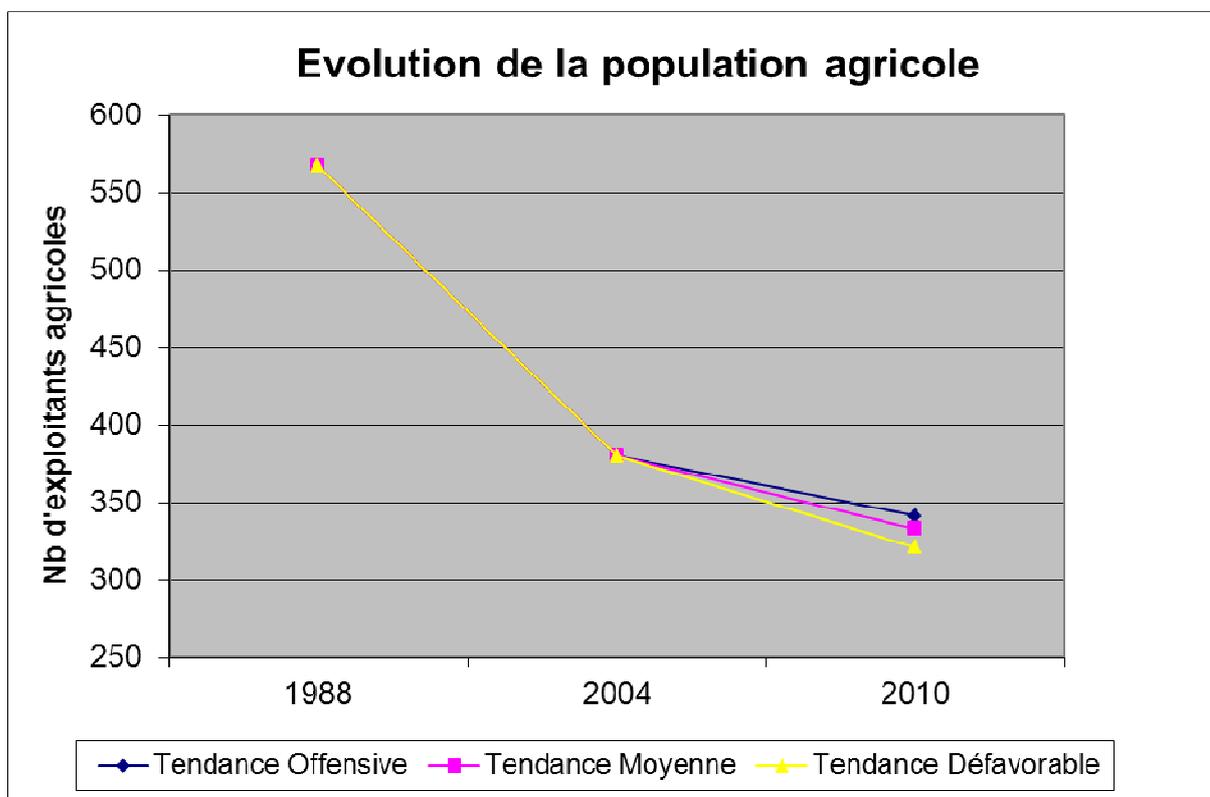
Evolution sur la dernière Décennie :

En 1988 le secteur d'étude comprenait 567 exploitations, en 2000 il en restait 378 soit une diminution de 33% en 12 ans !!

Ici comme sur l'ensemble du territoire « Deux-Sèvres » mais aussi du territoire national une réflexion doit être menée pour déterminer quelle agriculture nous voulons demain, mais aussi quelle occupation du sol et de l'espace. Cette perspective est d'autant plus importante sur la Zone de Protection Spéciale que la survie de l'avifaune de plaine et notamment de l'Outarde Canepetière semble intimement liée à l'utilisation de l'espace et des moyens mis en œuvre pour sa valorisation. Sachant que la diminution du nombre d'acteurs sur le territoire entraîne mécaniquement une rationalisation des moyens de production soit une augmentation de la taille du matériel utilisé ainsi que l'accroissement de la taille des parcelles et l'utilisation de produits phytosanitaires efficaces, les espaces favorables à l'avifaune risquent de diminuer au même rythme que le nombre d'exploitants agricoles.

Les perspectives :

Figure 4 : Perspectives de l'évolution de la population agricole



Commentaires :

Ce graphique présente 3 scénarios possibles qui permettent un renouvellement qui oscille entre 55% et 33% soit environ 20 exploitations en plus ou en moins sur ce territoire dans un délai de 5 ans.

Deux paramètres ont été pris en compte pour déterminer ces orientations :

- la volonté locale de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs,
- L'environnement économique des exploitations agricoles.

- Une forte volonté de transmettre à un jeune et une politique agricole commune lisible permettent de définir la tendance « offensive ».

- Une forte volonté d'installer et un marché désorganisé ou une faible volonté d'installer et un marché lisible permettent de donner une tendance « moyenne ».

- Une faible volonté de transmettre conjuguée à un marché désorganisé laisse présager la tendance « défavorable ».

h) Les statuts

Répartition

Renouvellement de 55 %

Tableau 3 : Répartition des statuts

| Statut | Individuel | GAEC | EARL | SCEA |
|------------------|------------|--------|---------------|-------|
| Représentativité | 62.4 % | 22.2 % | 13.6 % | 1.8 % |
| | | | 37.6 % | |

Les formes sociétaires sont développées sur le secteur avec près de 4 exploitations sur dix qui ont ce statut. L'explication se situe peut-être dans un souci de transmission de l'outil de production, l'association étant une solution qui permet la reprise progressive de capitaux.

Tableau 4 : Statuts et caractéristiques

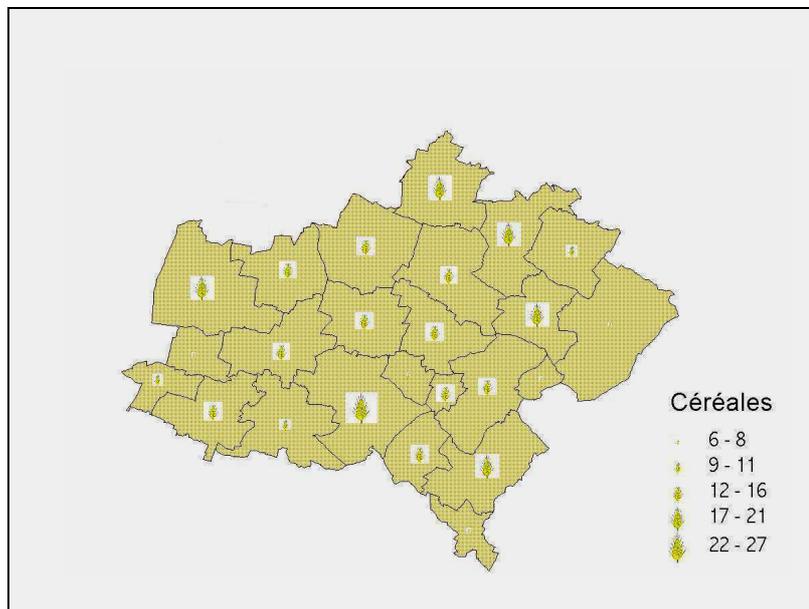
| Statut | Age moyen | SAU moyenne |
|------------|-----------|-------------|
| Individuel | 51 ans | 75 ha |
| Société | 37 ans | 145 ha |
| Périmètre | 47 ans | 99 ha |

Autre fait notable, les exploitants sociétaires sont nettement plus jeunes que les exploitants individuels. Enfin on peut remarquer que le statut sociétaire n'a a priori que peu d'effet sur la taille des exploitations. Si on observe le cas particulier des GAEC (statut sociétaire majoritaire) et que l'on admette que le nombre moyen d'exploitations regroupées est de deux, on calcul une SAU moyenne de 80 ha qui se situe légèrement plus haut que la moyenne individuelle (75 ha) mais très inférieure à la moyenne du périmètre (99 ha).

i) Les principales productions

Les Céréales

Carte 4 : La production céréalière

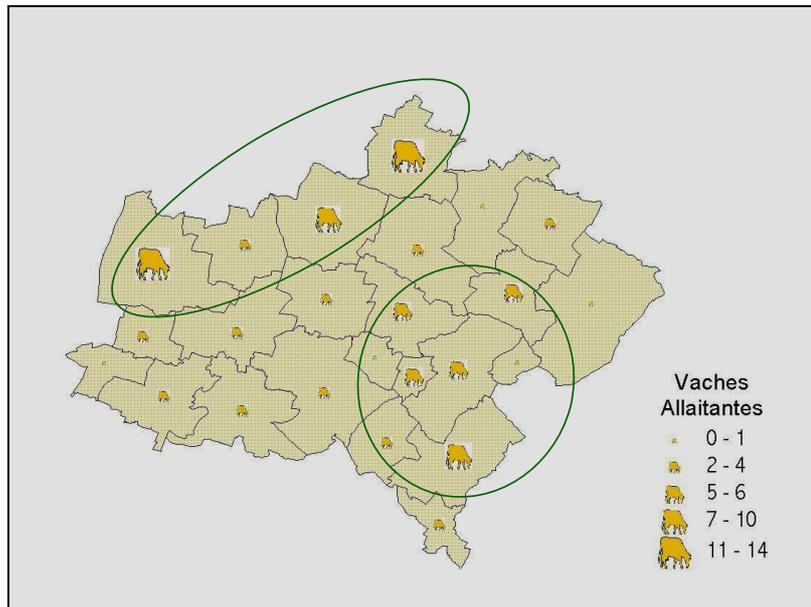


voir également Atlas carte 15

Commentaires : La production céréalière est présente dans 88,6 % des exploitations, soit en tant que production de vente soit pour la consommation des animaux. Les 11,4 % restant sont des exploitations spécialisées dans le hors-sol, le maraîchage, les équins etc....

Les Vaches allaitantes

Carte 5 : Élevage bovin



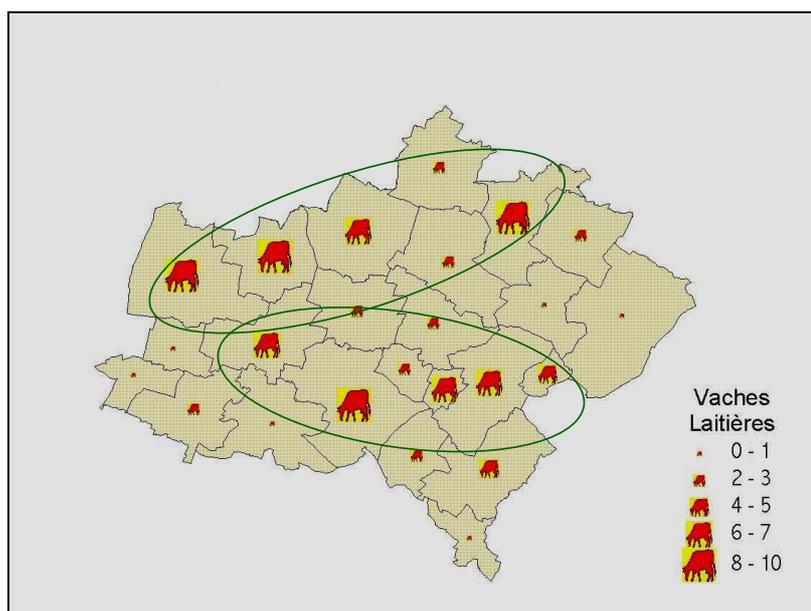
voir également Atlas carte 16

Commentaires : L'élevage de vaches allaitantes concerne 28% des exploitations. La répartition de la production est très inégale, elle se situe dans la proche couronne de Niort Est sur un axe sud-sud-est. Lorsque l'on croise le périmètre d'étude et le bassin de production, il apparaît que les communes ayant la plus forte concentration de cheptel, sont celles qui sont les moins concernées par le périmètre Natura 2000. Un recoupement avec le paysage et l'occupation du sol devrait mettre en évidence que ce sont les zones où il reste des prairies et des haies.

11

Les Vaches laitières

Carte 6 : Élevage laitier (vaches)

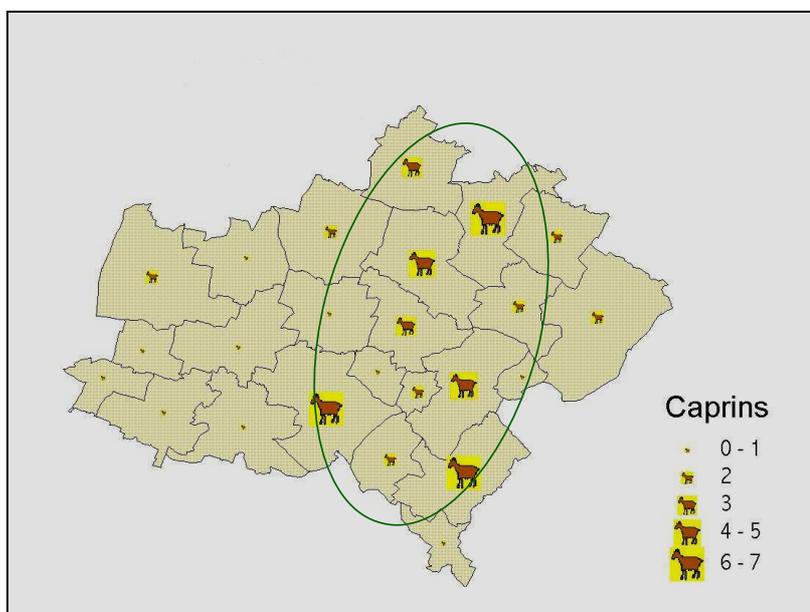


voir également Atlas carte 17

Commentaires : Cet atelier est présent dans 25% des exploitations. Contrairement à la production allaitante, la production laitière est plus diffuse, bien que fortement représentée dans la proche couronne de Niort.

Les Caprins (page suivante)

Carte 7 : Élevage caprin



voir également Atlas carte 18

12

Commentaires : Ce système est présent dans 15% des structures. La production caprine est resserrée autour d'un axe Nord-Sud qui démarre de Vouillé Est, s'oriente vers Secondigné. Elle est quasiment absente de la moitié ouest de la zone d'étude. Il faut sans doute y voir l'influence des zones de collecte des laiteries.

Les orientations technico-économiques :

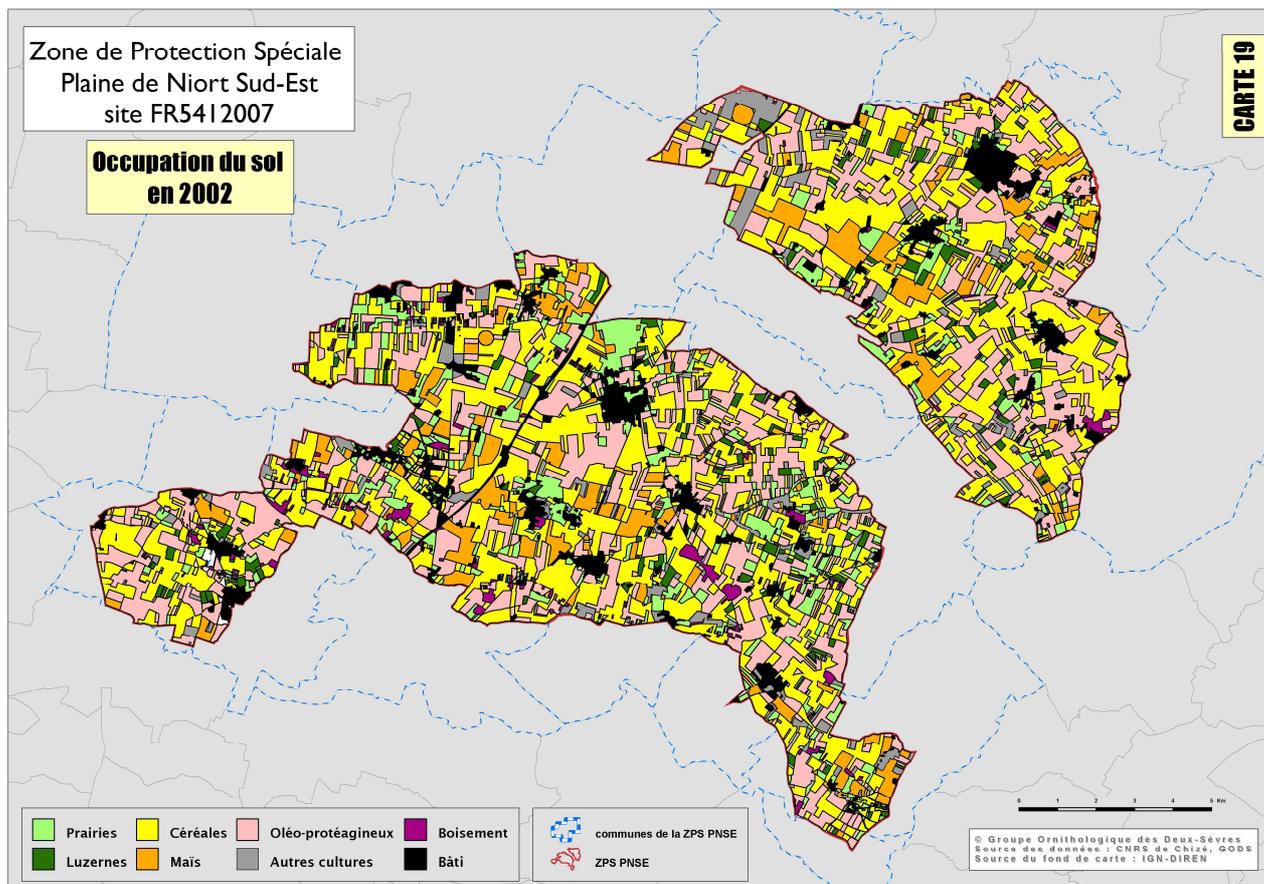
Tableau 5 : Les Productions principales et secondaires

| Productions principales | Pourcentage | Productions secondaires | Pourcentage |
|-------------------------|-------------|-------------------------|-------------|
| Céréales | 30,40 % | Céréales | 30,40 % |
| Céréales + VA | 20,20 % | Céréales + VA | 20,20 % |
| Céréales + VL | 19,10 % | Céréales + VL | 19,10 % |
| Céréales + Caprins | 11,90 % | Céréales + Caprins | 11,90 % |
| Total | 81,60 % | Total | 81,60 % |

Commentaires : 88,6 % des exploitations produisent des céréales et 67,4% d'entre elles ont un atelier animal (principalement des bovins 46,5%). Ces orientations technico-économiques sont confirmées par l'occupation du sol qui fait apparaître de vastes zones céréalières.

j) L'Occupation du sol (Atlas carte 19)

Carte 8 : Usage du sol

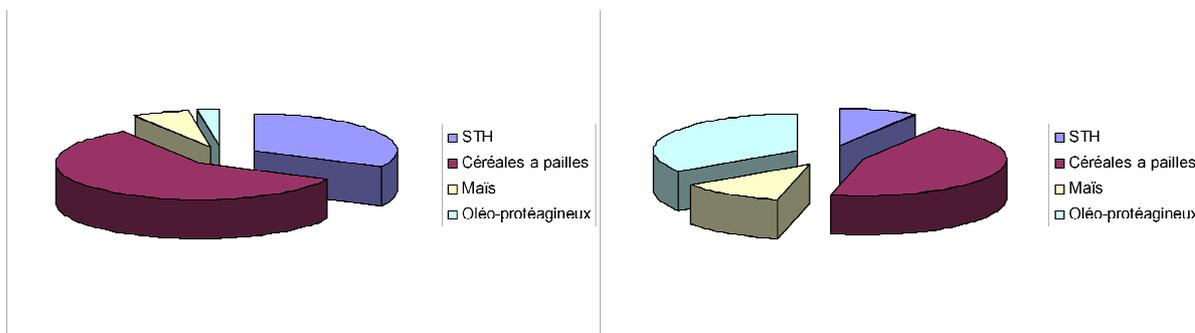


13

Commentaires : la lecture de cette carte confirme les enseignements tirés des analyses précédentes quant à la vocation céréalière de la zone d'étude

Depuis 20 ans

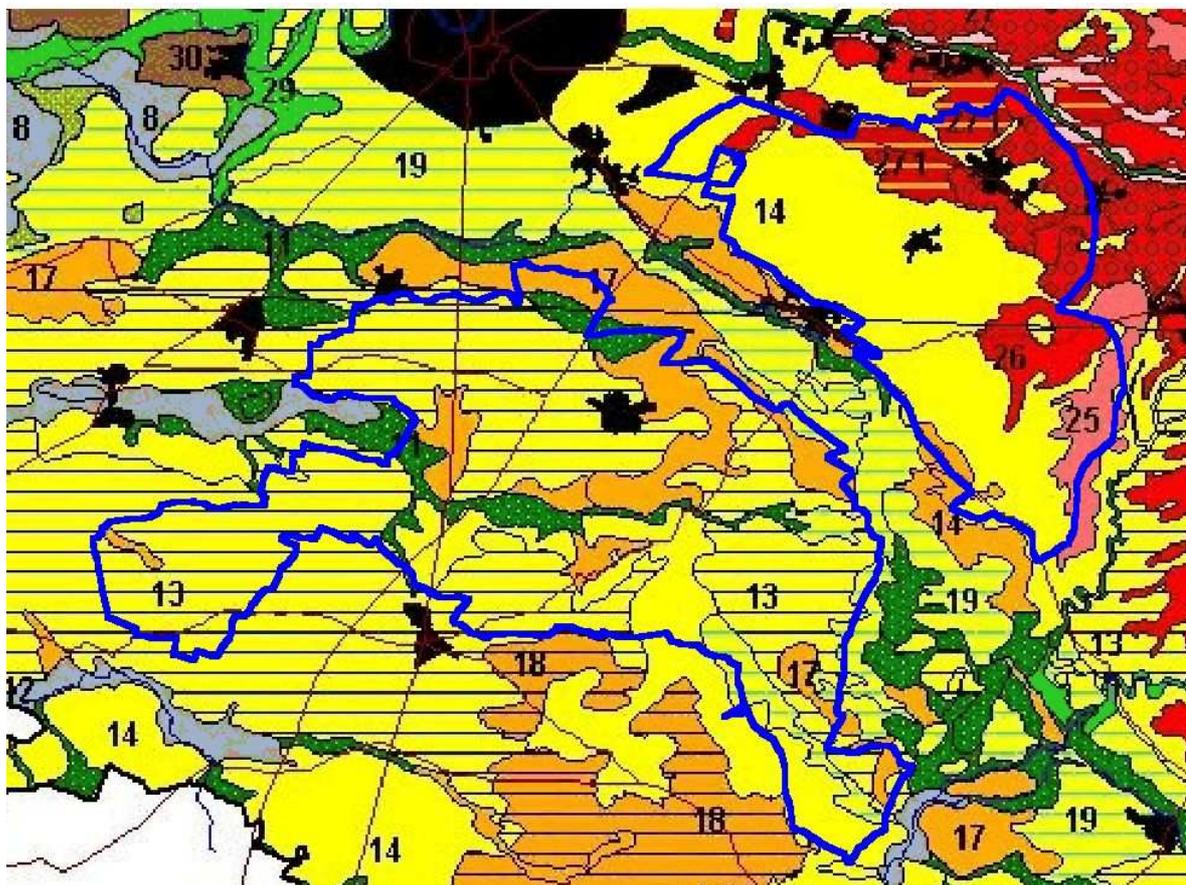
Figure 5 et 6 : Évolution de l'assolement (1979-2000)



Commentaires : On observe une mutation importante dans l'assolement, par la forte diminution des prairies au profit des Oléo protéagineux. Par ailleurs la surface en céréales a, elle aussi, diminué mais dans une plus faible proportion et le maïs a cru légèrement.

k) La carte des sols

Carte 9 : Carte des sols



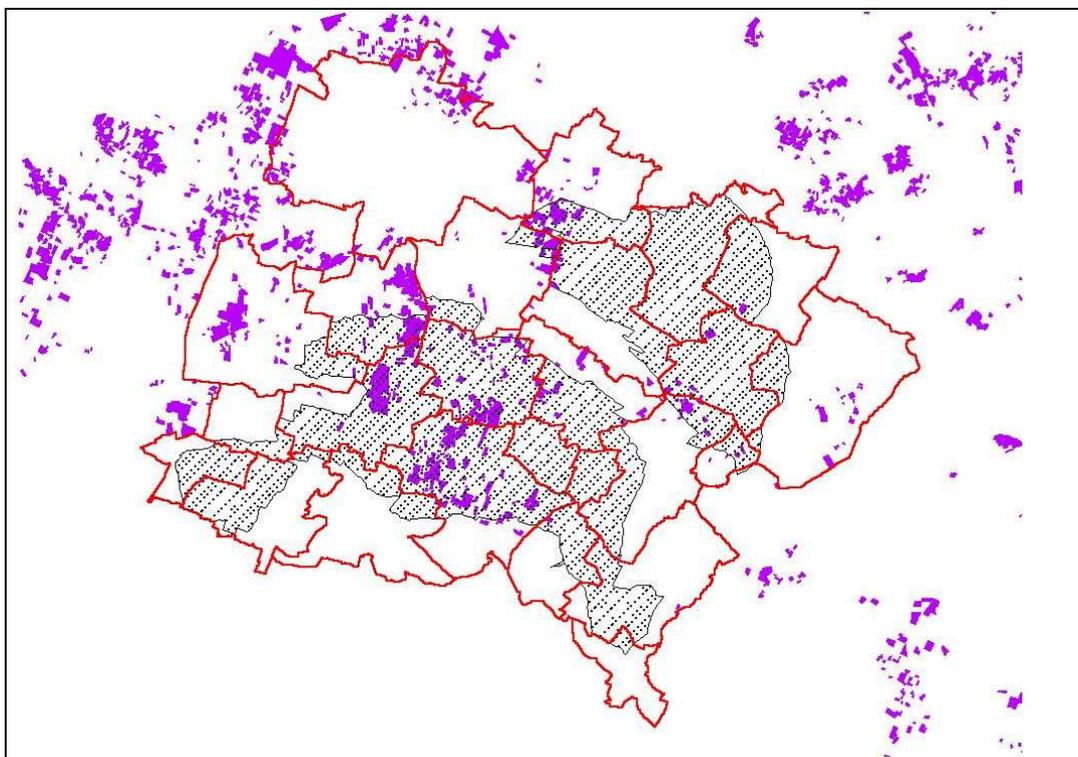
Source : Chambre d'agriculture

Commentaires : Les sols de la Zone de Protection Spéciale sont les suivants : des groies superficielles ou moyennement profondes ainsi que des terres rouges peu ou moyennement profondes
Entre les deux entités de la ZPS on retrouve des groies hygromorphes ou des groies profondes.
Ces observations corroborent le fait que l'utilisation agronomique des sols ne soit pas le fait du hasard, mais l'adaptation des systèmes de productions au potentiel des sols. En effet la zone bocagère à vocation d'élevage se situe exactement sur les sols les plus difficiles à valoriser avec des productions céréalières, alors que les sols les plus secs supportent la sole céréalière.

I) Les Contrats Territoriaux d'Exploitation

Parcellaire des exploitations ayant contractualisé un Contrat Territorial d'Exploitation

Carte 10 : Vue générale des parcellaires des Contrats Territoriaux d'Exploitation



15

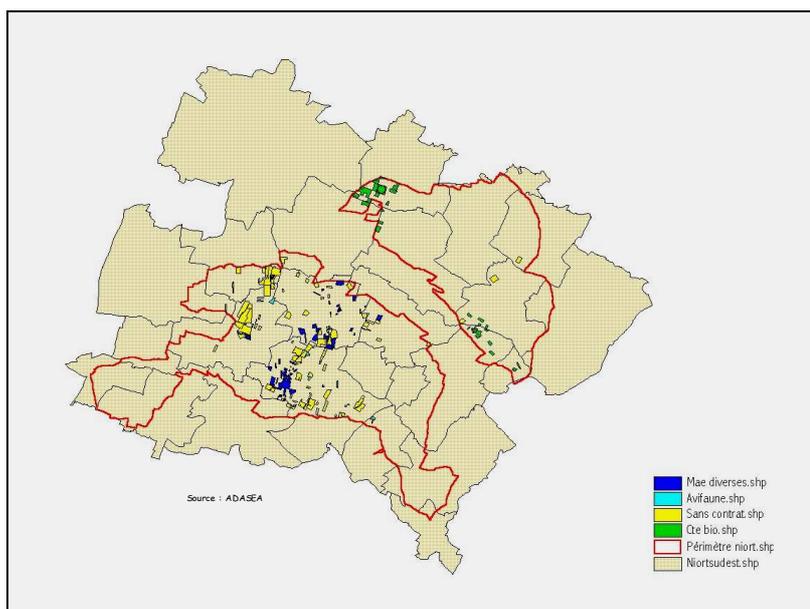
Commentaires : Si on compare la zone du Document d'Objectif Niort Sud-Est au reste du département, on s'aperçoit que l'engagement dans le dispositif Agri-environnemental « CTE » a été faible. En effet l'essentiel des contrats ayant été agréés en Deux-Sèvres se situe dans le Bocage et la Gâtine.

A cela plusieurs raisons, d'une part le catalogue des mesures retenues au niveau départemental comporté peu de mesures adaptées aux zones de grandes cultures, d'autre part une des actions « phare » défendue sur ces territoires a été la « qualité ». Cependant rares sont les négociants ou les coopératives qui peuvent s'engager sur 5ans car ils sont eux aussi dépendant du marché mondial et n'ont pas d'assurance à moyen terme sur les débouchés de tel ou tel type de production.

Ces différents freins expliquent que la mobilisation des acteurs pour proposer des contrats types a été plus lente sur ces zones et leur développement a été stoppé par l'arrêt brutal des CTE en août 2002.

Détails du parcellaire CTE compris dans le périmètre d'étude (page suivante)

Carte 11 : Les CTE sur la ZPS



Commentaires : Les CTE n'ont eu que peu d'impact sur le secteur de la ZPS, 14 contractants ayant tout ou partie de leur parcellaire dans le périmètre d'étude

La principale explication est l'inadéquation des actions disponibles en zone de plaine et les systèmes d'exploitation en place.

L'essentiel des contrats correspond à de la Conversion à l'Agriculture Biologique et de la gestion extensive de prairies.

Carte 12 : Les CTE "Outarde"



Avant la mise en place (2003) des Contrats d'Agriculture Durable (Atlas carte 21), les mesures en faveur de l'outarde ont été peu sollicitées, elles ne représentent que 21 ha (carte 11).

CONCLUSION

Les informations issues de cette étude doivent nous permettre d'évaluer la marge de manœuvre potentielle que possèdent les exploitations agricoles pour s'adapter à de nouvelles contraintes ou de nouvelles attentes de la société.

L'exploitation type de ce secteur a une SAU moyenne de 99 ha, bien structurée, et sa pérennité est assurée pour les 5 années à venir. Les principales orientations technico-économiques du secteur sont la céréaliculture et l'élevage bovin. Du maintien de l'élevage dépend le maintien des prairies.

L'intérêt patrimonial et écologique de cette région n'est plus à démontrer. Les contrats territoriaux d'exploitation ont permis d'engager une première réflexion et de sensibiliser un grand nombre d'agriculteurs aux différents enjeux de ce territoire. La mise en place imminente des Contrats d'Agriculture Durable doit permettre de relancer cette dynamique et d'accompagner les mesures qui seront définies comme nécessaires pour la survie de l'avifaune de plaine au travers du document d'objectif.

Liste des cartes, figures, tableaux :

CARTES :

| | |
|---|----|
| CARTE 1 : NOMBRE D'AGRICULTEURS (COMMUNES DE LA ZPS) | 3 |
| CARTE 2 : LOCALISATION DES SIÈGES D'EXPLOITATION | 4 |
| CARTE 3 : ÂGE MOYEN DES AGRICULTEURS | 7 |
| CARTE 4 : LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE | 10 |
| CARTE 5 : ÉLEVAGE BOVIN | 11 |
| CARTE 6 : ÉLEVAGE LAITIER (VACHES) | 11 |
| CARTE 7 : ÉLEVAGE CAPRIN..... | 12 |
| CARTE 8 : USAGE DU SOL | 13 |
| CARTE 9 : CARTE DES SOLS..... | 14 |
| CARTE 10 : VUE GÉNÉRALE DES PARCELLAIRES DES CONTRATS TERRITORIAUX D'EXPLOITATION | 15 |
| CARTE 11 : LES CTE SUR LA ZPS | 16 |
| CARTE 12 : LES CTE "OUTARDE" | 16 |

FIGURES :

| | |
|---|----|
| FIGURE 1 STRUCTURE DES EXPLOITATIONS..... | 6 |
| FIGURE 2 MODE DE FAIRE-VALOIR | 7 |
| FIGURE 3 ÉVOLUTION CROISÉE DE LA SAU ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS | 8 |
| FIGURE 4 : PERSPECTIVES DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION AGRICOLE..... | 9 |
| FIGURE 5 ET 6 : ÉVOLUTION DE L'ASSOLEMENT (1979-2000) | 13 |

18

TABLEAUX :

| | |
|--|----|
| TABLEAU 1 : SAU MOYENNE CANTONALE..... | 4 |
| TABLEAU 2 : STRUCTURE DES EXPLOITATIONS..... | 6 |
| TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES STATUTS..... | 9 |
| TABLEAU 4 : STATUTS ET CARACTÉRISTIQUES..... | 10 |
| TABLEAU 5 : LES PRODUCTIONS PRINCIPALES ET SECONDAIRES | 12 |